

Année –Scolaire 2025-2026

Accueil Périscolaire Site de SAINT-CYR

Mairie de Beaumont Saint-Cyr, 1 rue de la Mairie, Saint-Cyr 86130 BEAUMONT SAINT-CYR

Téléphone : 05 49 88 35 36

E-mail : periscolaire.saint-cyr@beaumontsaintcyr.fr

Autorisation parentale spécifique pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Chers Parents,

Nous vous rappelons **que l'école se termine à 15h45 les mardis, jeudis et vendredis**, que des Activités Périscolaires **facultatives et gratuites** sont mises en place et encadrées par des intervenants extérieurs diplômés, bénévoles et le personnel de la commune.

Pour une bonne organisation, merci de **remplir le tableau d'autorisation ci-dessous**, qui sera valable pour toute la durée de l'année 2025-2026.

Je soussigné (e), Mr ou Mme Parent 1, Parent 2 ou représentant légal de l'enfant.....fréquentant l'école de Saint-Cyr en classe de **reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ci-joint et autorise :**

Autorisation de sorties, déplacements à pieds, de participations aux TAP (2025/2026)

(Cochez la ou les case(s) correspondantes)

L'enfant est autorisé à partir seul

(L'accueil Périscolaire se dégage de toute responsabilité)

☐ Mon enfant quittera l'école à 16h45

L'enfant sera récupéré par ses parents ou les personnes désignées

☐ Mon enfant quittera l'école à 16h45

☐ **Durant toute l'année scolaire, j'accepte que mon enfant puisse être amené à se déplacer à pieds ou en mini bus en dehors de l'école, pour participer aux diverses activités proposées.**

Important: A la sortie de **15h45**, si aucun parent ou personne désignée ne sont présents, l'enfant participera aux **TAP jusqu'à 16h45 et ne pourra être récupéré qu'à 16h45**.

Il sera ensuite dirigé vers l'accueil périscolaire (Les frais engagés restent à votre charge).

Fait à Le / / 20

Signatures des parents ou représentant légal

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données destiné à la gestion des effectifs scolaires, des accueils périscolaires, à la restauration et à la facturation de ces activités. Ces données sont recueillies dans le cadre d'une obligation légale Elles sont destinées uniquement au personnel habilité de la commune de BEAUMONT SAINT-CYR. Elles seront conservées selon les règles d'archivage en vigueur.

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

Par courriel à dgd@grandpoitiers.fr

Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, 25 place du 11 novembre, 86490 BEAUMONT SAINT-CYR

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 »

